Décharge 2003: budget général CE, Médiateur européen

2004/2047(DEC) - 01/06/2004 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du compte de gestion et du bilan financier afférents aux opérations du budget de l'exercice 2003 pour les autres sections : Médiateur.

CONTENU : le présent document établit le montant des dépenses et le bilan financier du Médiateur de l'Union pour l'exercice 2003.

Les crédits inscrits au budget 2003 du Médiateur s'élevaient à 4.438.653 EUR engagés à hauteur de 91,3%.

En 2003, année de la nomination d'un nouveau Médiateur européen, l'exécution budgétaire a été marquée par plusieurs virements de crédits entre postes portant principalement sur :

- le renforcement de la dotation des "stages" étant donné que le nombre de demande de stages auprès du Médiateur ne cesse d'augmenter;

- le réajustement des dotations des postes touchant au Médiateur lui-même afin de tenir compte de ses nouvelles exigences;

- le renforcement du poste des publications, en augmentation sensible étant donné que le nouveau Médiateur a voulu opérer une plus grande diffusion des brochures concernant la fonction de Médiateur dans les nouveaux États membres;

- le renforcement des crédits de la traduction (en particulier, du Rapport annuel du Médiateur);

- le renforcement de certains postes spécifiques tels que le poste "agents" afin de prendre en compte le recrutement de nouveaux personnels ou le poste des salaires (coefficients correcteurs).

À noter que le Médiateur regrette que le poste "frais de missions", lui aussi renforcé par virement de crédits en 2003, ne soit mieux doté alors que depuis plusieurs années ce poste doit régulièrement être renforcé. Il souhaiteraitdonc que sa dotation soit renforcée.